

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 5361

présenté par  
M. Nogal, rapporteur thématique

-----  
**ARTICLE 43**

Après le mot :

« propriétaires »

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« , locataires ou syndicats de copropriétaires, et de leurs représentants. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement apporte une précision afin d'indiquer que les copropriétés peuvent également bénéficier des services proposés par le guichet.